

Éditorial

Pourquoi veut-on que tout le monde lise ?

Établir un lien quelconque entre une réflexion de Claude LÉVI-STRAUSS sur l'écriture et un projet de l'AFL peut paraître insolite.

Dans un passage de *Tristes tropiques* qu'on a pu lire dans notre précédent numéro, l'anthropologue s'interroge sur la nature des changements que l'apparition de l'écriture a pu introduire dans le devenir de l'humanité. Selon lui, ce qui caractérise les civilisations pourvues de l'écriture c'est leur capacité à réunir dans un même système politique hiérarchisé un nombre considérable d'individus. *"La fonction primaire de la communication écrite est de faciliter l'asservissement"* n'hésite-t-il pas à écrire, et *"l'emploi de l'écriture à des fins désintéressées, en vue de tirer des satisfactions intellectuelles et esthétiques, est un résultat secondaire, si même il ne se réduit pas le plus souvent à un moyen pour renforcer, justifier ou dissimuler l'autre"*. Voilà qui est clair : pour LÉVI-STRAUSS, l'écrit a été un moyen de domination et un instrument du Pouvoir. Il a permis que s'édifient des empires durables, organisés en castes ou en classes sociales, et de justifier aux yeux mêmes des victimes les systèmes qui les exploitent et les contrôlent !

Or l'AFL, sans doute parce qu'à l'origine du concept de ville-lecture, est sollicitée par des instances locales pour les aider à mesurer les effets de leurs politiques de lecture. On sait la difficulté de telles entreprises. De là notre souci de proposer des "outils" qui ne se limitent pas, comme bien souvent, à répertorier et à décrire sous une autre forme - généralement chiffrée - les décisions et les actions qui constituaient originellement le projet. Qui, sous couvert d'évaluation, établissent des bilans utiles aux promoteurs mais renseignent peu sur les effets réels notamment au niveau des pratiques des destinataires.

Ce projet n'est pas encore suffisamment élaboré pour être présenté ici mais l'essentiel consiste à inventer les moyens de rendre précisément compte des changements intervenus en s'attachant aux indices qui paraissent les plus pertinents : **le volume et la nature de ce qui est écrit et lu au sein du public visé**. Si l'écrit, dès lors que toutes ses fonctions sont authentiquement partagées, est bien pour chacun l'instrument du pouvoir de comprendre et d'agir (et non du Pouvoir, comme le pense LÉVI-STRAUSS, qui devrait préciser dans son analyse que les conséquences de l'écriture ont été celles qu'il stigmatise parce que ses usages, et notamment au niveau de sa production et de sa diffusion, ont été confisqués et contrôlés) le meilleur indicateur de l'efficacité d'une action pour sa promotion est sans doute le degré de démocratie qu'elle instaure dans la communauté qui en bénéficie. Démocratie dont rendraient compte les conditions locales de production des écrits, le niveau de partage de l'information et de participation aux débats qu'elle suscite ; le taux à la fois de l'implication sociale des gens et de leur insertion dans les réseaux de la communication écrite. Poser l'écrit comme outil de pensée, c'est postuler que dans une collectivité quelle qu'elle soit, son utilisation par le plus grand nombre est liée au fonctionnement de cette collectivité. C'est de cette hypothèse qu'est née la notion de ville-lecture.

L'incongruité de cette proposition est évidente... pour peu qu'on la compare aux enquêtes habituelles et aux instruments d'évaluation généralement utilisés. On imagine la distorsion entre cette approche et une demande généralement formulée par des élus songeant aux mètres carrés supplémentaires de la bibliothèque municipale et au nombre de BCD implantées dans les écoles, dans une logique tout à fait fondée mais qui s'exprime en termes de bilans et d'échéances électorales ! Non pas que cet objectif soit indifférent à des édiles assez convaincus de l'importance de la lecture pour y consacrer délibérément beaucoup d'efforts et d'argent alors qu'ils n'y sont guère sommés par leurs administrés ! Pour certains, il est sans doute fondamental parce qu'il s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion et toutes ses conséquences scolaires, et professionnelles. C'est seulement que les raisons de l'engouement étonnant pour la lecture de bon nombre de responsables de la chose publique (engouement qui tend actuellement à diminuer, semble-t-il) sont d'un autre ordre et davantage dictées par "l'air du temps" et les préoccupations dominantes actuelles.

Préoccupations égalitaires, certes. Sociales, assurément pour certains, après l'émergence de l'illettrisme et de ses liens avec des facteurs économiques et sociaux tels que le chômage et la pauvreté. Humanistes aussi, pour que soit mieux partagé ce qui demeure le privilège culturel d'une minorité. Et c'est peut-être celles-ci, tout à la fois, qu'évoquait Jean HÉBRARD en parlant *"d'émotion des classes cultivées"*. Mais préoccupations surtout dictées par ce qui apparaît aujourd'hui comme la "valeur" suprême et l'enjeu inéluctable : la compétitivité économique car on peut y déceler comme une arrière-pensée de "challenge" économique et la fascination qu'exerce la Silicon Valley.

On retrouve curieusement l'équivoque qui, lors de l'industrialisation du siècle passé, a sans doute présidé à l'entreprise d'alphabétisation. On ne peut répondre de la même façon à l'exigence de lecture selon qu'on la destine à l'élargissement de la citoyenneté ou à la satisfaction des impératifs économiques. Il y a la même ambiguïté dans cette mobilisation récente pour la lecture dont les conséquences pourraient bien être, modernité en plus, celles que signale LÉVISTRAUSS. En tout état de cause, nous serions loin du souci démocratique d'une *"maîtrise collective de cette production particulière qu'est la production du savoir et de l'information dans l'égal rapport de chacun à l'écrit"* (*) dont notre projet voudrait mesurer les effets.

Michel VIOLET

(*) **Vers une charte des villes-Lecture.** Jean FOUCAMBERT. A.L. n°25, mars 89, p.14.